

Ministry of Education

Mowat Block
Queen's Park
Toronto ON M7A 1L2

Ministère de l'Éducation

Édifice Mowat
Queen's Park
Toronto (Ontario) M7A 1L2



NOTE DE SERVICE

DESTINATAIRES : Directrices et directeurs de l'éducation
Agentes et agents de supervision et secrétaires-trésorières et secrétaires-trésoriers des administrations scolaires
Direction des écoles provinciales
Agente de supervision du Centre Jules-Léger
Agentes et agents de supervision
Directrices et directeurs d'école
Leaders pour la réussite des élèves

EXPÉDITEUR : George Zegarac
Sous-ministre adjoint
Division de la planification stratégique et des programmes de l'éducation
élémentaire et secondaire

c.c. : Fédération des enseignantes et des enseignants de l'Ontario et fédérations affiliées

DATE : Le 23 mai 2007

OBJET : **Priorités de la Division pour 2007-2008**

Cette année est tout à fait passionnante dans le milieu de l'éducation. Tous nos partenaires s'associent aux progrès constants accomplis dans l'amélioration du rendement scolaire. La publication anticipée des Subventions pour les besoins des élèves ([SBE](#)) m'a permis de vous faire connaître tôt nos priorités afin que vous puissiez planifier vos projets, notamment la dotation en personnel, en ayant ces informations à votre disposition.

Notre priorité a été, et demeure, l'amélioration du rendement de tous les élèves. Cette année, l'accent a été mis sur la mise en place d'équipes, une plus grande priorité accordée aux 7^e et 8^e année et au programme de transition, davantage de soutien pédagogique au niveau des écoles, la poursuite des efforts déployés en ce qui concerne la révision du curriculum, davantage de choix offerts en matière de crédits, un meilleur accès aux possibilités d'apprentissage électronique, plus d'attention accordée à la participation des élèves et des parents, un meilleur appui au service d'aiguillage et à l'utilisation d'outils d'évaluation plus courants destinés aux apprenants adultes et à ceux en formation continue, ainsi qu'un axe privilégiant l'utilisation des données pour quantifier les résultats obtenus. Ces données nous aident au niveau de la province, des conseils scolaires et des écoles à mieux évaluer nos progrès pour « combler les écarts et hausser la barre » pour les élèves.

Notre programme d'amélioration du rendement scolaire, qui ne s'arrête pas à l'âge de 18 ans, comprend nos élèves ayant des besoins spéciaux en éducation et nos apprenants adultes.

Nous avons obtenu la participation des conseils scolaires à l'apprentissage et au soutien réciproques sur les pratiques réussies. Le ministère a collaboré avec les conseils scolaires, les parents, et les comités consultatifs pour l'enfance en difficulté dans le but d'étudier les méthodes des conseils scolaires ayant trait au Programme d'enseignement individualisé (PEI). Une révision des programmes et un examen financier ont été effectués au sein de deux conseils, en se penchant sur le processus décisionnel inhérent à leurs programmes et services d'éducation à l'enfance en difficulté. Des visites cordiales ont eu lieu dans l'ensemble de nos conseils scolaires afin d'étudier les possibilités d'améliorer les résultats que nous obtenons dans le cadre de la réussite des élèves. Ces visites avaient toutes pour objectif de s'informer sur les stratégies, de les soutenir et de les adapter afin que nous puissions collectivement profiter de l'innovation et de l'expérience. Des évaluations externes sont en cours dans le cadre de notre programme Phare et de nos initiatives axées sur la Réussite des élèves. Le Conseil canadien sur l'apprentissage est la firme dont la candidature a été retenue pour notre examen externe de la réussite des élèves, et nous faisons appel à votre collaboration pour l'aider à évaluer nos progrès.

L'automne dernier, dans des notes de service distinctes, j'ai défini, auprès des conseils scolaires, nos orientations portant sur les activités et les priorités en matière d'éducation à l'enfance en difficulté, de réussite des élèves, et de programmes scolaires. Cette année, je souligne, dans un seul et même document, nos priorités pour la Division dans les domaines susmentionnés ainsi que dans celui de l'éducation des adultes, ce qui nous permettra à tous de voir la façon de coordonner ces programmes et la meilleure manière de prévoir et de justifier les ressources nécessaires.

Dans une communication distincte aux conseils de langue française, prévue le mois prochain, mon collègue Dominic Giroux, sous-ministre adjoint, Éducation en langue française et administration de l'éducation, précisera comment, dans le cadre de la [Politique d'aménagement linguistique](#) (PAL), s'effectuera la mise en œuvre de la réussite des élèves et du programme scolaire l'an prochain.

Quelles sont nos orientations pour l'an prochain?

Ensemble, nous accomplissons des progrès au niveau de notre programme d'amélioration du rendement scolaire, mais nous avons encore beaucoup à faire. Nos stratégies fonctionnent et le moral est bon.

Notre priorité en 2007-2008 est de poursuivre sur cette lancée :

- améliorer le rendement scolaire en proposant davantage de soutien pédagogique à notre personnel enseignant, notamment l'enseignement différencié, l'évaluation et la formation sur le travail d'équipe;
- encourager le leadership pédagogique et les compétences efficaces en gestion de façon à consolider une culture positive, favorable à un environnement d'apprentissage;
- augmenter le nombre des activités offertes comme la majeure haute spécialisation, la double reconnaissance de crédit, l'éducation coopérative, la récupération de crédits, et toute autre possibilité d'apprentissage personnalisé;
- renforcer la capacité d'analyse des données afin de cerner et d'appuyer des méthodes efficaces;
- se doter de stratégies plus précises en réponse au besoin de soutien supplémentaire de la part de groupes spécifiques (p. ex. PDF/ESL, les Autochtones, l'enfance en difficulté, la littératie chez les garçons);

- continuer à se concentrer sur des méthodes efficaces en matière d'éducation de l'enfance en difficulté afin de soutenir l'amélioration des résultats obtenus par les élèves et poursuivre notre travail visant une nouvelle approche en matière de financement de l'éducation de l'enfance en difficulté;
- favoriser de meilleures stratégies de communication et de participation avec nos élèves, les parents, le milieu des affaires et de l'enseignement postsecondaire ainsi qu'auprès de nos partenaires en formation;
- encourager et appuyer la collaboration entre les conseils scolaires voisins et contigus (p. ex., la majeure haute spécialisation).

Quelles sont les priorités en matière de perfectionnement professionnel pour 2007-2008?

Les fonds consacrés au perfectionnement professionnel appuieront les activités qui ont manifestement des répercussions sur l'amélioration des résultats des élèves. Par conséquent, notre priorité portera l'année prochaine sur : une conception universelle de l'apprentissage, l'enseignement différencié, l'évaluation; la littératie et la numératie; le leadership en enseignement et en gestion (directrices et directeurs d'école et directrices et directeurs adjoints, selon les compétences et les pratiques tirées de notre [Cadre de développement du leadership](#)); la formation sur le travail d'équipe (éducation de l'enfance en difficulté et réussite des élèves); un soutien accordé au choix des élèves en matière de programmes, d'apprentissage personnalisé et d'apprentissage électronique. Une aide supplémentaire, dont les détails figurent à l'annexe A, sera fournie sur l'élaboration d'un calendrier efficace.

Quelle est la priorité en matière de réussite des élèves?

Le taux d'obtention de diplôme est passé de 68 pour cent à 73 pour cent au cours des deux dernières années, et le taux d'accumulation des crédits continue de grimper. Nous accorderons plus d'attention aux élèves de 7^e et 8^e année, là où des stratégies ont été mises en place pour soutenir la transition essentielle de l'école élémentaire à l'école secondaire, en accordant plus d'importance aux méthodes efficaces d'enseignement. Nous continuerons à nous concentrer sur le soutien accordé aux équipes responsables de la réussite des élèves, créées l'an dernier, et, en particulier, sur notre objectif commun portant sur les quatre piliers et sur l'enseignement différencié et l'évaluation. C'est en offrant un soutien au personnel enseignant que nous obtiendrons un meilleur rendement scolaire. Nous accorderons une plus grande priorité pour soutenir les administrateurs sur le plan du leadership scolaire.

Nous continuerons à mettre de l'avant les méthodes efficaces et à mettre en rapport entre eux des conseils scolaires afin qu'ils s'aident mutuellement dans le cadre de ce programme. Nos visites, effectuées conjointement avec des agentes et des agents d'éducation de la Direction des services régionaux, nous ont déjà incités à étudier la possibilité de partager nos méthodes à propos de « murs de données », de l'utilisation des données, des équipes responsables de la réussite des élèves, et des pratiques de leadership se concrétisant par un meilleur rendement. Nous offrirons également un appui direct aux conseils scolaires qui pourraient profiter, dans certains domaines, de nos connaissances et de notre expérience ou de celles d'autres conseils scolaires. N'hésitez donc pas à solliciter notre aide et / ou à formuler des suggestions.

Mon personnel, en collaboration avec celui de la Direction des politiques et des programmes d'éducation en langue française et de la Direction des services régionaux, travaillera avec les conseils scolaires à l'harmonisation des plans d'amélioration de l'enseignement dans les écoles (Maternelle à 12^e année), entre le Secrétariat de la littératie et de la numératie (SLN) et la Commission de la réussite des élèves, tandis que l'éducation de l'enfance en difficulté déterminera les mesures d'apprentissage et de réussite pour tous les élèves ayant des besoins particuliers en matière d'apprentissage.

Nous envisageons la possibilité d'offrir la majeure haute spécialisation à un nombre plus important de conseils scolaires (actuellement au nombre de 27) et dans un plus grand nombre de secteurs (5 pour le moment). Notre objectif est d'augmenter le niveau actuel de 2 500 élèves ayant accès au programme de la double reconnaissance de crédits à celui d'environ 4 500 élèves. Nous nous attendons à offrir aux élèves davantage de programmes d'éducation coopérative et de cours de récupération de crédits. Nous continuerons à octroyer des fonds à des pratiques novatrices locales dans le cadre de notre programme Phare. Cette année, ces fonds seront davantage consacrés à des stratégies plus précises destinées aux élèves de la 7^e à la 12^e année ayant besoin d'un soutien supplémentaire (p. ex. les Autochtones, les personnes qui font l'apprentissage de l'anglais (ELL) – dans les conseils scolaires de langue anglaise – ainsi que les élèves ayant des besoins particuliers en matière d'apprentissage). Suite à une consultation et la tenue probable de projets pilotes dans des conseils scolaires choisis, nous créerons également un certificat de compétences provincial.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la *Loi sur l'apprentissage jusqu'à l'âge de 18 ans*, nous poursuivrons notre collaboration avec les conseils scolaires auxquels nous offrons déjà des conseils sur des questions comme le « Comité sur l'apprentissage parallèle dirigé pour élèves dispensés de fréquentation scolaire ». La Table de concertation sur l'apprentissage jusqu'à l'âge de 18 ans et la Commission de la réussite des élèves continueront de formuler des conseils en ce qui a trait à la mise en œuvre et à l'élaboration des programmes.

Le travail de collaboration et les discussions se poursuivront en ce qui concerne les changements nécessaires à apporter aux *Écoles secondaires de l'Ontario, de la 9^e à la 12^e année* : Préparation au diplôme d'études secondaires de l'Ontario (ESO) avec une date cible de mise en œuvre par étapes commençant au cours de l'année scolaire 2009-2010. Ce mois-ci, le Groupe de travail permanent sur l'éducation en langue française qui relève de la ministre a formulé un avis à cet égard. Une trousse d'information destinée aux directrices et aux directeurs des écoles secondaires, contenant une mise à jour du *Guide provisoire du relevé de notes*, sera distribuée cet été pour utilisation en 2008-2009.

Je suis ravi de vous faire part que les engagements financiers pris à l'égard de [la stratégie Réussite des élèves/Apprentissage jusqu'à l'âge de 18 ans](#) n'ont rien perdu de leur importance et ne cessent de croître en 2007-2008. Cette année, la somme de 154 millions de dollars va être consacrée au respect de l'engagement visant à recruter 1 900 enseignants supplémentaires au niveau secondaire, en hausse par rapport à la somme de 108 millions de dollars l'année dernière. Pour 2007-2008, toutes les écoles secondaires doivent disposer d'un enseignant spécialisé en réussite des élèves et au moins la moitié de l'affectation de chaque école doit servir à orienter la participation des élèves (se reporter à la note de service du sous-ministre, en date du 30 juin 2006). Les fonds consacrés au personnel enseignant du secondaire dans les conseils scolaires de langue française sont aussi en hausse, passant de 6 millions de dollars à 13,4 millions de dollars. La part de la réussite des élèves dans le cadre de la Subvention pour

programmes d'aide à l'apprentissage (SPAA) est de 55,7 millions de dollars, en hausse par rapport à 54,3 millions de dollars l'année dernière. En outre, ayant entendu les requêtes provenant des conseils scolaires demandant un meilleur processus décisionnel à l'échelon local en ce qui a trait à l'utilisation des fonds, vous constaterez une plus grande flexibilité pour ce qui est de la part des fonds de la SPAA. Les fonds extérieurs aux SBE et au SPAA consacrés au perfectionnement professionnel sous l'égide du ministère, ainsi que ceux alloués aux ressources et aux projets spéciaux sont légèrement en hausse et passent de 38,3 millions de dollars l'année dernière à 39,5 millions de dollars cette année. De plus amples renseignements sur les sommes et l'utilisation des fonds figurent à l'annexe B.

Quelle est la priorité en matière d'éducation des adultes ?

Nous avons consacré 2 millions de dollars en 2006-2007 afin de garantir une bonne place à l'éducation des adultes et à la formation continue en tant qu'élément clé du système d'éducation public de l'Ontario. Ces investissements ont porté principalement sur trois thèmes principaux : un meilleur soutien à l'aiguillage pour les apprenants adultes; de nouveaux outils et ressources d'évaluation communs sur le plan des compétences essentielles ainsi que de meilleurs moyens de recueillir et de rendre compte des données portant sur la réussite des apprenants adultes.

Les activités actuelles, comme celles qui sont prévues, s'inspireront de cet investissement général :

- en utilisant l'infrastructure existante d'*Emploi Ontario* en vue d'intégrer l'information provenant du répertoire du CESBA sur tous les programmes des conseils scolaires en matière d'éducation des adultes et d'éducation permanente;
- en mettant en œuvre les nouveaux outils et ressources d'évaluation en matière de compétences essentielles par le biais de fournisseurs de première ligne dans le but de faciliter une transition en douceur pour les apprenants adultes;
- en améliorant considérablement les moyens de suivre les résultats des apprenants adultes.

En 2007-2008, nous mettrons davantage l'accent sur la promotion de notre programme d'éducation des adultes et d'éducation permanente, ce qui simplifiera la prise de décisions éclairée par les apprenants, et leur permettra d'avoir accès à des programmes et à des services adaptés qui les aideront à atteindre leurs objectifs de la façon la plus rapide et la plus efficace qui soit. Cette année sera sous le signe d'une plus grande participation des conseils scolaires et d'autres fournisseurs en matière d'apprentissage des adultes afin de commencer à traiter des enjeux relatifs aux programmes et aux considérations d'ordre législatif.

Le ministère poursuivra son travail de collaboration avec ses partenaires, le ministère de la Formation et des Collèges et Universités (MFCU), le ministère des Affaires civiques et de l'Immigration (MACI), et d'autres intervenants clés, parmi lesquels le CESBA (Ontario Association of Continuing Education School Boards Administrators) et les conseils scolaires, afin d'assurer une meilleure coordination des programmes et un accès accru aux services pour les adultes.

Quelle est la priorité en matière de curriculum?

Notre priorité en matière de curriculum en tant que base importante de l'apprentissage des élèves reste de mise. Nous poursuivons nos consultations auprès d'un large éventail d'intervenants de toute la province afin de veiller à ce que le curriculum demeure pertinent et mobilisateur. Nous continuons à

proposer au personnel enseignant une formation dans des domaines où le curriculum est en train de changer, et nous continuons à favoriser une meilleure compréhension du personnel enseignant quant à la latitude offerte dans notre curriculum en vue de répondre aux besoins de leurs élèves. L'année dernière, nous avons distribué un plan pluriannuel portant sur la révision du curriculum. Le calendrier de cette révision se trouve à l'annexe C.

Au cours de l'année écoulée, mon personnel et celui de la Direction des services régionaux ont collaboré avec les conseils scolaires afin d'aider nos enseignantes et enseignants sur le plan du perfectionnement professionnel et du soutien des ressources pour les cours de mathématiques de 11^e année. Nous envisageons de continuer cette approche au cours de l'année qui vient avec les cours de mathématiques de 12^e année. Pour les écoles de langue anglaise, le curriculum révisé cette année pour les cours d'English, 9^e à 12^e année, et les cours d'anglais langue seconde et ceux de perfectionnement de l'anglais, 9^e à 12^e année, sera également mis en œuvre en septembre 2007. Pour les écoles de langue française, le curriculum révisé pour les cours de français, 9^e à 12^e année et les cours d'English, 9^e à 12^e année, sera aussi mis en œuvre en septembre 2007. Nous terminerons la révision des programmes-cadres de Sciences et Technologie, 1^{re} à 8^e année et celui des cours de Sciences et d'Éducation technologique, 9^e à 12^e année, en préparation à leur mise en œuvre obligatoire en 2008. Par ailleurs, la révision des programmes-cadres d'Éducation artistique, 1^{re} à 12^e année, se poursuit, alors que la révision des programmes-cadres d'Éducation physique et santé, 1^{re} à 12^e année, et de Sciences humaines et sociales, 9^e à 12^e année, sera entreprise en septembre 2007.

[Le Conseil du curriculum](#) a été créé en mars dernier pour aviser la ministre sur les enjeux entourant le curriculum. Le Conseil se penchera sur un certain nombre de dossiers, notamment l'éducation environnementale dans le curriculum et, probablement, sur l'étude des femmes ainsi que sur la quantité de contenu dans le curriculum des écoles élémentaires. Le ministère continuera à faire appel aux intervenants concernés, dont les conseils scolaires, en ce qui concerne les avis formulés à la ministre.

Nous irons de l'avant en proposant aux conseils scolaires et aux écoles un meilleur appui à la planification ainsi qu'aux programmes dans le but d'aider les personnes qui font l'apprentissage de l'anglais (ELL) – dans les écoles de langue anglaise – et en ce qui concerne la prestation des programmes ESL/ELD (perfectionnement de l'anglais). Nous avons une démarche concertée qui vient appuyer les piliers de la littératie et de la numératie. Nous continuerons à accorder cette priorité afin de cerner et d'appuyer la mise en œuvre de pédagogies productives (comme l'enseignement différencié, l'évaluation de l'apprentissage). Cet appui ciblera le développement du leadership parmi nos administrateurs et nos éducateurs.

Nous appuierons activement la mise en œuvre du [Cadre d'élaboration des politiques de l'Ontario en éducation des Premières nations, des Métis et des Inuit](#) par une collaboration étroite avec le Bureau de l'éducation des Autochtones afin d'élaborer des ressources pédagogiques ciblées en enseignement des langues autochtones et en études sur les Autochtones, ainsi que pour intégrer la perspective autochtone dans le programme éducatif.

Nous nous apprêtons à accroître le soutien offert pour les cours médiatisés autogérés. Depuis le lancement d'Apprentissage électronique Ontario en décembre 2005, l'ensemble des conseils scolaires ont accepté de participer à la stratégie provinciale d'apprentissage électronique. En janvier 2007, la ministre a procédé au lancement officiel de la Banque de ressources éducatives de l'Ontario (BREO),

une bibliothèque virtuelle pour le personnel enseignant partout en Ontario afin de partager les ressources de leur classe avec d'autres enseignantes et enseignants. Les ressources disponibles sur la BREO sont reliées au curriculum provincial et peuvent être consultées par année, par thème, par volet, par attentes générales ou par mot-clé. Les élèves ont également accès à la BREO. Pour 2007-2008, notre objectif est d'accélérer la prestation de l'apprentissage électronique dans les classes.

Dominic Giroux indiquera aux conseils de langue française les cours actuellement dispensés par SAMFO. Nous offrons davantage de services d'apprentissage électronique dans l'ensemble de la province et nous sommes en train de préparer plus de clips vidéo et de moyens de vidéo-sur-demande pour le personnel enseignant et les élèves. TVO (en anglais) et, à présent, TFO (en français) collaboreront avec nous pour étudier la manière dont leurs activités peuvent appuyer notre programme de réussite des élèves. De plus, avec la Direction des politiques et des programmes d'éducation en langue française, nous collaborerons avec TVO et TFO à un examen stratégique du Centre d'études indépendantes afin de mieux pouvoir intégrer nos stratégies d'apprentissage électronique. Nous solliciterons vos suggestions et nous vous tiendrons au courant de ce qui se passe.

Le ministère poursuivra ses projets pilotes portant sur le bulletin scolaire des écoles élémentaires et étudiera leurs conséquences sur l'amélioration des communications avec les parents. Nous ferons appel au service d'un chercheur externe et ferons participer des représentants des conseils scolaires afin d'analyser les résultats et de formuler des conseils au ministère. La révision du bulletin scolaire des écoles secondaires et du Guide se déroulera en marge du travail sur les ÉSO.

Dans le cadre de l'Entente Canada-Ontario relative aux langues officielles dans l'enseignement, nous continuerons à appuyer les stratégies des conseils scolaires qui augmentent la capacité d'enseignement, la participation des élèves et le maintien des programmes de français langue seconde, dans les écoles de langue anglaise. Nous travaillerons de concert avec les conseils scolaires afin de les encourager à collaborer au développement de ressources d'apprentissage et d'activités de perfectionnement professionnel, et à faire part des démarches et des méthodes pédagogiques efficaces. De même, nos collègues de la Division de l'éducation en langue française et de l'administration de l'éducation accompliront un travail semblable pour les conseils de langue française.

Quelle est la priorité en matière d'éducation de l'enfance en difficulté?

En 2007-2008, le gouvernement va octroyer une majoration de 25 millions de dollars au financement de l'éducation de l'enfance en difficulté. Cet investissement donnera aux conseils scolaires un financement stable et appuiera également le nombre croissant de demandes pour les élèves qui en ont le plus besoin. Nous continuerons à examiner les manières d'améliorer notre mode de financement afin de répondre aux besoins de nos élèves ayant des besoins particuliers en matière d'apprentissage et de mieux veiller à ce que le financement se traduise par un meilleur rendement scolaire.

La priorité en matière d'éducation de l'enfance en difficulté continuera de porter sur l'amélioration du rendement scolaire et sur celle de la capacité du milieu de l'enseignement. Nous continuerons d'appuyer la mise en œuvre des recommandations formulées dans le *Rapport sur la transformation de l'éducation de l'enfance en difficulté*, dont les suivantes : la rationalisation des processus dans le but de réduire les obstacles en proposant aux élèves des programmes et des services à point et efficaces en matière d'éducation de l'enfance en difficulté, en continuant d'améliorer les PEI afin qu'ils soient mieux reliés au

curriculum de l'Ontario et au bulletin scolaire provincial et en poursuivant notre révision des programmes et notre examen financier du processus décisionnel des conseils scolaires en ce qui a trait aux programmes et aux services en matière d'éducation de l'enfance en difficulté, dans le but de nous informer sur les méthodes efficaces et d'échanger à ce sujet.

Le ministère poursuivra sa collaboration avec les conseils scolaires dans le but de favoriser plus de rapports de collaboration entre les parents et les éducateurs à propos des programmes et des services d'éducation de l'enfance en difficulté. En 2007-2008, nous proposerons un guide, destiné aux éducateurs et aux parents, de ressources en matière de prévention et de résolution des conflits. Par ailleurs, nous sommes sur le point d'engager un groupe consultatif provincial sur le règlement formel de différends pour aider à la conception d'un processus devant faire l'objet, cet automne, d'un projet pilote dans des conseils scolaires sélectionnés.

Début juin, une nouvelle [Note Politique/Programmes](#) sera transmise aux conseils scolaires. Cette note servira de guide aux conseils scolaires pour appuyer leur utilisation du Programme d'analyse appliquée du comportement (AAC) comme une approche pédagogique efficace pour de nombreux élèves souffrant de troubles du spectre autistique. Le rapport final du Groupe de référence sur les troubles du spectre autistique à l'intention de la ministre, [Faire la différence pour les élèves atteints de troubles du spectre autistique dans les écoles de l'Ontario : De la recherche à l'action](#), sera également remis aux conseils scolaires en juin. En juin également, un guide de ressources sur les troubles du spectre autistique sera proposé comme soutien additionnel. Le Geneva Centre offrira également du soutien aux conseils, ainsi qu'aux directeurs et directrices d'école et à certains autres membres du personnel scolaire, en ce qui a trait à la formation pour le travail en équipe.

Nous appuyerons les efforts de nos collègues de la Division de l'éducation en langue française et de l'administration de l'éducation dans la révision actuelle des programmes de la section 23, ainsi que l'amélioration des capacités ASL-LSQ et des services d'extension provenant des écoles provinciales et des écoles d'application et du Centre Jules-Léger.

Nous continuerons de seconder les conseils scolaires dans l'amélioration de la capacité du système par l'entremise du Projet de l'éducation de l'enfance en difficulté du CODE (Conseil ontarien des directrices et directeurs de l'éducation), du projet d'évaluation des étudiants de l'Association de psychologie de l'Ontario, et grâce à diverses activités de formation dispensées par le Geneva Centre for Autism.

Les mesures à prendre en matière d'apprentissage et de réussite des élèves ayant des besoins particuliers seront cernées grâce à l'aide des conseils scolaires et à celle d'autres intervenants, puis intégrées dans les projets d'amélioration des conseils scolaires pour l'année scolaire 2008-2009.

Soutien et lien avec d'autres initiatives gouvernementales

Il est manifeste que l'une de nos priorités pour l'année qui vient de s'écouler, et qui demeurera pour celles à venir, consiste à établir de manière plus explicite un lien entre nos initiatives et celles d'autres ministères ou gouvernements. Vous en avez sans doute assez d'entendre Avis Glaze, Dominic Giroux et moi-même vous parler, ensemble, de nos divers programmes, (Maternelle à 6^e année et 7^e à 12^e année, ainsi que les initiatives variées) mais il s'agit d'un effort réfléchi pour montrer les liens et la collaboration qui sont en place au sein du ministère. Le soutien et les priorités sur le plan

pédagogique ne sont pas énormément différents, en dehors du calendrier et de l'évolution de nos programmes. Dominic continuera de diriger l'initiative sur la réussite des élèves et celles relatives au curriculum pour le système d'éducation en langue française.

Notre Division poursuivra sa collaboration avec Barry Pervin et la Division de l'enseignement et du développement du leadership dans le but d'améliorer le développement de notre leadership et notre capacité de gestion de l'information. De la même façon, nous collaborons avec Nancy Naylor et la Division des opérations et des finances dans le but d'accorder un meilleur appui à l'harmonisation de notre financement et de nos programmes, notamment à la planification des dépenses en immobilisations.

Nous travaillons étroitement avec le MFCU en ce qui concerne la majeure haute spécialisation et la double reconnaissance de crédit (initiatives qu'il a appuyées sur le plan financier) et l'éducation des adultes.

Le ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse et le ministère de l'Éducation collaborent étroitement sur un certain nombre de dossiers relatifs à l'éducation de l'enfance en difficulté, notamment en ce qui a trait aux réponses aux recommandations formulées par le Groupe de référence sur les troubles du spectre autistique. Les deux ministères poursuivent leur collaboration en matière de modèles de prestation de services.

Mot de la fin

Les initiatives entreprises dans le cadre de notre programme commun portant sur l'amélioration du rendement des élèves mobilisent un nombre sans cesse croissant d'élèves, en se servant de leurs intérêts et de leurs aptitudes pour les aider à l'obtention de leur diplôme et à trouver leur voie vers un avenir couronné de succès. Notre objectif commun reste *d'appuyer chaque élève*. Je vous remercie pour votre leadership et vous souhaite bonne continuation pour l'année à venir.



George Zegarac

c.c. Équipe de haute gestion
Directrices et directeurs, ministère de l'Éducation
Directrices et directeurs régionaux

ANNEXE A :**La contribution de la Division dans le cadre du perfectionnement professionnel en 2007-2008****(à partir de mai 2007)**

Date retenue	Régional / Provincial	Thème / Objectif	Participants
Avril-mai 2007	Régional	Formation régionale pour la mise en œuvre <ul style="list-style-type: none">• Formation pour mettre en œuvre la version révisée des programmes d'études, y compris l'évaluation (ESL/ELD, 9^e à 12^e année, Anglais, 9^e à 12^e année, Mathématiques, 9^e à 12^e année).	Équipes des conseils scolaires, y compris coordonnatrices et coordonnateurs, consultants et personnel enseignant
Mai-juin 2007	Régional	Formation régionale des équipes scolaires responsables de la réussite des élèves – 1 journée <ul style="list-style-type: none">• Dialogue en vue de résoudre ensemble les problèmes que rencontrent fréquemment les équipes responsables de la réussite des élèves.	Équipes des conseils scolaires (choisies par les conseils) d'un maximum de 20 personnes chacune (leader PARÉ, agentes et agents de supervision (AS), équipes de réussite des élèves, directrices et directeurs d'école, conseillères et conseillers en orientation, éducation coopérative, enfance en difficulté)
15 mai 2007	Provincial	Colloque sur l'enseignement différencié 7^e et 8^e année – 1 journée <ul style="list-style-type: none">• Fournir un cadre commun d'application de l'enseignement différencié à l'échelle des conseils scolaires et des écoles, et soutenir le perfectionnement professionnel dans les écoles à l'automne.	De 3 à 5 leaders des conseils scolaires (leader PARÉ, AS et coordonnatrices et coordonnateurs à l'élémentaire)

Date retenue	Régional / Provincial	Thème / Objectif	Participants
<p>30-31 mai 2007 Septembre 2007 Février 2007 Mai 2007</p>	<p>Provincial</p>	<p>Développement de la majeure haute spécialisation (MHS) – Séances d’orientation – 200 participants/jour</p> <p>30 mai 2007 : Offrir une orientation à tous les conseils scolaires sur les exigences en matière de la MHS, y compris la programmation du cheminement, une révision des pratiques efficaces de l'année 1 et les possibilités de mentorat des nouveaux conseils scolaires par les 27 conseils d’origine.</p> <p>31 mai 2007 : Fournir une orientation à certains conseils qui se préparent à offrir la MHS dans cinq nouveaux secteurs : affaires, énergie, environnement, santé et bien-être, et transport.</p> <p>Septembre 2007 : Fournir une orientation à tous les conseils scolaires sur les guides des cinq nouveaux secteurs (affaires, énergie, environnement, santé et bien-être, et transport) afin de réviser les résultats de l'année 1 dans les cinq premiers secteurs, et de clarifier les résultats attendus et les rapports de données, ainsi que la possibilité d’établir des réseaux avec les représentantes et représentants des secteurs et des collègues.</p> <p>Février 2008 : Offrir à tous les conseils scolaires une occasion d'examiner leurs résultats dans le contexte des résultats du semestre 1 à l'échelle de l'ensemble de la province, contribuer à la formulation de commentaires avec les pairs sur les pratiques de mise en œuvre, et échanger des stratégies en vue de franchir l’étape du projet pilote.</p> <p>Mai 2008 : Offrir une occasion à tous les conseils scolaires d’examiner les résultats attendus et les résultats obtenus en 2007-2008, et échanger les pratiques efficaces qui sont associées à chaque majeure.</p>	<p>Équipes de 3 à 5 personnes des conseils scolaires, (leader PARÉ ou leader de la MHS, représentation MHS des écoles)</p> <p>Équipes de 3 à 4 personnes des conseils scolaires composées (leader PARÉ ou leader de la MHS, représentation MHS des écoles)</p> <p>Équipes d’un maximum de 5 personnes des conseils scolaires (leader PARÉ ou leader de la MHS, représentation MHS des écoles et des collègues)</p> <p>Équipes d’un maximum de 3 personnes des conseils scolaires (leader PARÉ ou leader de la MHS, représentation MHS des écoles)</p> <p>Équipes de 3 à 5 personnes des conseils scolaires (leader PARÉ ou leader de la MHS, représentation MHS des écoles)</p>

Date retenue	Régional / Provincial	Thème / Objectif	Participants
27-28 mai 2007	Provincial	<p>Apprentissage électronique Ontario : Colloque sur les pratiques exemplaires</p> <p>Des éducatrices et éducateurs de partout dans la province ayant de l'expérience dans l'apprentissage en ligne partageront leurs stratégies de pratiques exemplaires en matière d'apprentissage en ligne. Les sujets comme le recrutement du personnel enseignant, l'établissement d'échéanciers pour les élèves, la pédagogie de l'enseignement en ligne, le rôle de consortiums, le partage d'élèves et d'enseignants entre les différents conseils scolaires seront discutés. On identifiera également les obstacles et on présentera des stratégies visant des solutions.</p>	Personnel enseignant – apprentissage électronique, conseillères et conseillers en orientation, administratrices et administrateurs de conseils scolaires et d'écoles, éducatrices et éducateurs ayant de l'expérience dans l'apprentissage en ligne
Juin 2007 Août 2007 Sept.-déc. 2007	Régional	<p>Formation sur Apprentissage électronique Ontario</p> <p>Formation destinée aux nouveaux conseils scolaires et portant sur l'utilisation de la plateforme LMS et de la Banque de ressources éducatives de l'Ontario. Les personnes apprendront comment établir des listes de classes, inscrire les élèves, personnaliser les cours, utiliser tous les outils de la plateforme LMS, effectuer des recherches dans la Banque et y verser des données.</p>	Administratrices et administrateurs des conseils scolaires, personnes-ressources en matière d'apprentissage électronique (par district) et personnel enseignant
Juin 2007	Régional	<p>Mise en œuvre de la NPP sur l'AAC</p> <ul style="list-style-type: none"> • Précision des attentes relatives à la NPP et compréhension accrue de l'application de l'AAC dans les écoles. 	Équipes des conseils scolaires : surintendance de l'éducation de l'enfance en difficulté, représentation de la direction d'école, coordination/consultation, représentation du personnel enseignant, aide enseignante ou aide enseignant (AD), fournisseur de soutien/services DMPS

Date retenue	Régional / Provincial	Thème / Objectif	Participants
12-14 juin 2007 19-21 sept. 2007 27-29 févr. 2008	Provincial	Colloque à l'intention des leaders pour la réussite des élèves (PARÉ.) <ul style="list-style-type: none"> • Continuer à mettre en valeur le potentiel des leaders PARÉ et communiquer les mises à jour du ministère. 	Leaders PARÉ et possiblement d'autres leaders des conseils scolaires
Octobre 2007	Provincial	Colloque à l'intention des ELL (<i>English Language Learners</i>) <ul style="list-style-type: none"> • Présenter la nouvelle politique globale sur les ELL (Maternelle à 12^e année), y compris la mise en œuvre des mesures de soutien et des outils pour les programmes, l'évaluation initiale et continue, ainsi que le suivi des progrès des élèves. 	Équipes des conseils scolaires : administratrices et administrateurs, consultants et personnel enseignant
Octobre 2007	Régional	Colloque sur l'enseignement différencié, 7^e et 8^e année <ul style="list-style-type: none"> • Offrir un cadre de travail commun pour la compréhension et l'application de l'enseignement différencié tant dans les classes que dans les écoles. • Suivi de la Formation sur la transition – échange de pratiques, nouvelles ressources et recherches. 	<ul style="list-style-type: none"> • Max. de 8 personnes par conseil scolaire (enseignants de 7^e et 8^e année, leaders PARÉ, administration d'écoles élémentaires) • Personnel enseignant de l'élémentaire et du secondaire, administratrices et administrateurs, intervenantes et intervenants en enfance en difficulté et conseillères et conseillers en orientation

Date retenue	Régional / Provincial	Thème / Objectif	Participants
Oct.-nov. 2007	Régional	Formation sur le règlement des différends – séance de 2 jours <ul style="list-style-type: none"> • Fournir aux parents et aux éducatrices et éducateurs une formation sur la façon d'utiliser les stratégies de résolution de conflit par rapport aux programmes et aux services offerts à des élèves ayant des besoins spéciaux en éducation. • La formation est basée sur les stratégies indiquées dans le guide de ressources intitulé <i>Shared Solutions: A Guide to Preventing and Resolving Conflicts in Special Education</i>. 	Agentes et agents de supervision, directrices et directeurs d'école, personnel enseignant, parents (CCED)
Oct.-nov. 2007	Régional	Formation régionale pour la mise en œuvre <ul style="list-style-type: none"> • Formation pour la mise en œuvre des programmes-cadres révisés. <ul style="list-style-type: none"> - Sciences et technologie, 1^{re} à 8^e année 	Membres des conseils scolaires, y compris coordonnatrices et coordonnateurs, consultants et personnel enseignant
Oct.-déc. 2007	Régional	Formation en leadership destinée aux directrices et directeurs d'école <ul style="list-style-type: none"> • Acquérir une meilleure capacité de leadership afin de mettre en œuvre le programme de réussite des élèves à l'échelle de l'école (incluant l'établissement d'échéanciers). 	Directrices et directeurs d'école, directrices et directeurs adjoints d'école et AS
Novembre 2007	Régional	Perfectionnement professionnel en mathématiques (régional) <ul style="list-style-type: none"> • Montrer aux enseignantes et enseignants principaux de mathématiques la façon d'intégrer le nouveau matériel scolaire (ex. : dispositifs d'apprentissage électronique, CLIPS, TIPS) et les méthodes productives en classe (ex. : enseignement différencié, évaluation, utilisation efficace des technologies et des aides à la manipulation) dans des activités effectuées quotidiennement en classe, de façon à répondre aux besoins particuliers de certains élèves (ex. : élèves ayant des difficultés, manquant de motivation, en apprentissage de l'anglais – pour les écoles de langue anglaise). 	Personnel enseignant des mathématiques, leaders en mathématiques spécialisées

Date retenue	Régional / Provincial	Thème / Objectif	Participants
Déc. 2007	Provincial	Colloque sur l'évaluation – 2 jours <ul style="list-style-type: none"> Démontrer comment intégrer les politiques actuelles d'évaluation avec la pratique des enseignantes et enseignants dont les élèves participent à des programmes spécialisés. 	Personnel enseignant (élémentaire et secondaire)
Hiver 2007 / printemps 2008	Provincial	Colloque annuel de l'IJECT – 1 journée <ul style="list-style-type: none"> Présenter les résultats du projet pilote. 	Représentation des conseils scolaires et des collègues
Février 2008	Provincial	Pratiques réussies : Colloque conjoint sur la littératie et la numératie pour les élèves de 7^e à 12^e année <ul style="list-style-type: none"> Partager les résultats des recherches qui montrent comment améliorer la production dans les classes et les pratiques d'apprentissage professionnel, discuter des conditions et des facteurs qui encouragent et facilitent leur mise en œuvre, et partager des modèles de travail visant la collaboration à divers échelons du réseau, dans l'optique d'offrir de l'information sur la planification stratégique et la budgétisation du programme de réussite des élèves, et d'améliorer la capacité du réseau (ex. : modèle de recherche, instruments de recherche et analyse des données et des renseignements). 	Échelons supérieurs de l'administration, leaders PARÉ, consultants
Avril-mai 2008	Régional	Formation pour la mise en œuvre <ul style="list-style-type: none"> Formation pour la mise en œuvre des programmes-cadres révisés, Sciences, 9^e à 12^e année, Enseignement technologique, 9^e à 12^e année, Éducation artistique, 1^{re} à 8^e année. 	Équipes des conseils scolaires, y compris coordonnatrices et coordonnateurs, consultants et personnel enseignant
Juin 2008	Provincial	Colloque à l'intention des leaders pour la réussite des élèves (PARÉ) <ul style="list-style-type: none"> Continuer à mettre en valeur le potentiel des leaders pour la réussite des élèves et communiquer les mises à jour du ministère. 	Leaders PARÉ et, éventuellement, autres leaders dans les conseils scolaires

ANNEXE B :

Ressources consacrées à la réussite des élèves (SPAA : 55,7 millions de dollars)

Les catégories de dépenses locales en 2007-2008 permettront plus de flexibilité pour que les conseils scolaires puissent se concentrer sur leurs besoins spécifiques ou ceux de leurs écoles en vue d'améliorer le rendement scolaire. Il faut cerner ces besoins grâce l'indicateur de l'OQRE et (ou) aux données d'évaluation du conseil scolaire avec l'affectation budgétaire voulue afin d'assurer la pérennité des programmes et de la formation. Les fonds doivent être octroyés pour appuyer les initiatives sur la réussite des élèves pour tous les élèves à risque, notamment les groupes visés, les élèves ayant des besoins particuliers, et tel que mentionné ci-après :

- 11 millions de dollars en traitement et avantages sociaux pour le poste à temps plein de leader PARÉ dans chaque conseil scolaire et chaque administration scolaire.
- 30 millions de dollars pour appuyer les plans d'action pour la réussite des élèves grâce à des initiatives qui continuent d'augmenter la capacité du conseil scolaire à l'école et à la classe afin d'appuyer chaque élève et d'améliorer le rendement scolaire :
 - Littératie – stratégies transversales sur la littératie en tête;
 - Numératie – matériel de manipulation, technologie, apprentissage électronique, etc.
 - Parcours – prestation d'un choix de programmes et un meilleur accès pour tous les élèves, notamment la majeure haute spécialisation, la double reconnaissance de crédit et les itinéraires d'études pour les écoles et les conseils scolaires;
 - Communauté, culture et entraide – participation des élèves et leur voix;
 - Amélioration du suivi du conseil scolaire, du milieu scolaire, de l'école et de l'élève grâce à une variété de processus de compilation de données partagées, p. ex. les murs de données;
 - Programmes de transition avec un accent mis sur la planification et la mise en œuvre en tant que responsabilité partagée entre les paliers élémentaire et secondaire;
 - Enseignantes et enseignants pour la réussite des élèves – une formation continue pour se donner les moyens;
 - Mise en œuvre des programmes pour appuyer les élèves jusqu'à l'âge de 18 ans;
 - Évaluation du perfectionnement professionnel (7^e à 12^e année) dans le but d'améliorer les méthodes utilisées dans tous les domaines d'enseignement;
 - Soutien en vue d'encourager davantage d'activités en équipe, autant dans les domaines concernés que dans l'ensemble des domaines;
 - Équipes responsables de la réussite des élèves – élaborer une approche pour mobiliser les élèves et aider au transfert de la base de connaissances sur la réussite des élèves à tout le personnel enseignant.
- 6 millions de dollars pour aider les programmes de 7^e et 8^e année dans le cadre des quatre piliers et de l'enseignement différencié. Meilleure préparation en ce qui concerne les choix de parcours pour les 7^e et 8^e année.
- 8,7 millions de dollars consacrés à appuyer davantage de leadership et de coordination au niveau du conseil scolaire et pour accroître les offres dans le cadre de la Phase III, notamment l'éducation coopérative, l'éducation technologique, la MHS, le PAJO (Programme d'apprentissage pour les jeunes de l'Ontario), et le transport. Une partie de la somme allouée pourrait également servir d'investissement en matière d'éducation technologique dans le but d'aider les élèves à risque à se préparer au monde du travail.

Ressources consacrées à la réussite des élèves (autres que SBE : 39,5 millions de dollars)

Voici quelques-unes des affectations comprises dans la somme de 39,5 millions de dollars :

- 7 millions de dollars pour les nouveaux projets Phare (7^e à 12^e année) pour des catégories spécifiques d'élèves nécessitant un soutien supplémentaire;
- 5,85 millions de dollars pour la MHS, ce qui permettra aux conseils scolaires qui en ont obtenu l'approbation de proposer un projet pilote sur la MHS jusqu'à concurrence de 100 000 \$ la première année, et 50 000 \$ s'ils sont dans la deuxième année de leur projet pilote. La priorité est d'avoir des programmes approuvés dans chaque conseil scolaire. Le ministère a lancé un appel de propositions le 11 avril 2007. Les ajustements budgétaires seront effectués pour les projets pilotes ayant un élément de double reconnaissance de crédit ou un partenariat avec des conseils scolaires voisins ou contigus;
- 5,6 millions de dollars représentant la part du soutien accordé par le ministère de l'Éducation à l'Initiative jonction écoles-collèges-travail (IJECT), qui est cofinancée avec le ministère de la Formation et des Collèges et Universités. Les dépenses réelles sont assujetties aux propositions reçues en réponse à la demande de propositions émise par l'équipe de cogestion de l'IJECT le 17 avril. Nous continuerons à travailler à la création d'un nouveau modèle de financement avec le MFCU, le secteur postsecondaire, la Table de concertation, et la Commission de la réussite des élèves. Tous les projets pilotes sur la double reconnaissance de crédit auront un rôle spécialisé pour le personnel enseignant des écoles secondaires tel que cela est énoncé dans les principes de la demande de propositions.

ANNEXE C :

CYCLE DE RÉVISION DU CURRICULUM (7 ANS)

Année de l'examen	Anglais : cycle de 7 ans	Français : cycle de 7 ans	Publication
Projet pilote Février 2003	Social Studies, History & Geography 1-8 Canadian and World Studies 9-10, 11-12	Études sociales, histoire et géographie 1-8 Études canadiennes et mondiales 9-10, 11-12	Printemps 2004 Printemps 2005
Année 1 2003	Mathematics 1-8 Mathematics 9-10 Mathematics 11 Mathematics 12 Business Studies 9-10, 11-12 Guidance and Career Education 9-10, 11-12	Mathématiques, 1-8 Mathématiques 9-10 Mathématiques 11 Mathématiques 12 Affaires et commerce 9-10, 11-12 Orientation et formation au cheminement de carrière 9-10, 11-12	Printemps 2005 Printemps 2005 Printemps 2006 Printemps 2007 Printemps 2006 Printemps 2006
Année 2 2004	Language, Grades 1-8 English, 9-12 ESL/ELD 9-12 Kindergarten	Français 1-8 Anglais 4-8 English 9-12 Français 9-12 Jardin d'enfants	Printemps 2006 Printemps 2007 Printemps 2007 Printemps 2006
Année 3 2005	Science and Technology 1-8 Science, 9-10, 11-12 Technological Education 9-12	Sciences et technologie 1-8 Sciences 9-10, 11-12 Éducation technologique 9-12	Automne 2007 Printemps 2008 Printemps 2008
Année 4 2006	Arts 1-8 Arts 9-12	Éducation artistique 1-8 Éducation artistique 9-12	Printemps 2008 Printemps 2009
Année 5 2007	Health and Physical Education 1-8 Health and Physical Education 9-12 Social Sciences & Humanities 9-12	Éducation physique et santé 1-8 Éducation physique et santé 9-12 Sciences humaines et sociales 9-12	Printemps 2009 Printemps 2010 Printemps 2010 Printemps 2009 Printemps 2010
Année 6 2008	French as a Second Language 1-8 French as a Second Language 9-12 Native Languages Classical Studies & International Languages 9-12	ALF/ PDF 1-8 ALF/ PDF 9-12 Anglais pour débutants 4-12 Langues autochtones 9-12 Langues classiques et internationales 9-12	Printemps 2010 Printemps 2011 Printemps 2011 Printemps 2010 Printemps 2011
Année 7 2009	Native Studies 9-12 Interdisciplinary Studies 11-12 Social Studies, History, Geography Canadian & World Studies	Études autochtones 9-12 Études interdisciplinaires 11-12 Études sociales, histoire et géographie 1-8 Études canadiennes et mondiales 9-12	Printemps 2012 Printemps 2011 Printemps 2011 Printemps 2012